2014

Le Baromètre de la Nature dans le Loiret

Loiret Nature Environnement

Bilan de santé des écosystèmes

Terres cultivées (60%)

Les deux tiers de la surface du Loiret sont occupés par des terres cultivées. Les sols de Beauce se distinguent par leur qualité agronomique, qui leur a valu le surnom de « grenier à blé de la France ». La faune et la flore de ces vastes plaines ont payé un lourd tribut aux pratiques culturales modernes. Quelques espèces se sont adaptées, comme l'**Oedicnème criard**, tandis que d'autres ont quasiment disparu. C'est le cas des plantes messicoles, comme l'**Adonis d'automne** ou la Nielle des blés. Le **Cerbère doré**, grand dévoreur de limaces, s'est fortement raréfié suite à l'utilisation généralisée des pesticides et à l'évolution des pratiques culturales.

Attention aux espèces invasives !
Les espèces exotiques envahissantes, ou « invasives », sont des espèces animales ou végétales introduites par l'homme qui développent les mécanismes naturels qui contrôlent leurs populations dans leur aire d'origine. Parmi les espèces invasives présentes dans le Loiret, on peut citer la Jussie, l'Ecrevisse de Louisiane, le Ragondin, le Rat musqué, la Bernache du Canada, la Tortue de Floride, la Grenouille rieuse, la Perche soleil ou le Poisson-chat. Quant aux autres cours d'eau, les aménagements et les recalibrages, menés à partir des années 1960, ont largement altéré leur intérêt écologique.

Prairies (7%)

Au même titre que les landes, les prairies sont aujourd'hui en forte régression du fait de la mise en culture ou du boisement lié à l'abandon du pâturage et de la fauche. La plupart des espèces prairiales sont ainsi en déclin, telles l'**Orchis grenouille**, le **Loiret des marais** ou le **Criquet ensanglanté**, dont une vingtaine de coupies seulement se reproduisent dans le département.

Pelouses (<1%)

Les pelouses se distinguent des prairies par leur végétation clairsemée et rase, sur des sols généralement pauvres. Elles sont d'un très grand intérêt patrimonial mais menacées par la déprise agricole et la progression des boisements qui conduisent à leur fermeture. L'**Inule hérissée** est d'ailleurs en danger critique d'extinction et l'**Azuré du serpolet**, considéré comme disparu dans le département. Le **Lapin de garenne** est un important facteur d'entretien des pelouses sur sable, en particulier dans le lit majeur de la Loire.

Landes (<1%)

Ce sont des zones ouvertes, dominées par les bruyères ou les genêts, où croissent de nombreuses espèces de plantes rares et protégées comme l'**Hélianthème en ombelle**. C'est le cas d'installer la **fauvette pitchou**, petit passereau méditerranéen considéré comme « vulnérable » dans notre région et très sensible aux hivers rigoureux. Quant à la **Vipère aspic**, c'est un serpent répandu mais aussi discret que farouche. Les cas de morsures sont excessivement rares.

Cours d'eau et forêts alluviales

De tous les cours d'eau, c'est la Loire qui offre au département ses paysages les plus emblématiques. Sur 130 km, le fleuve royenne « de bois tendre » (saules, peupliers...) ou « de bois dur » (Ormes, chênes...) alterne avec des zones herbacées, dunaires de l'**Aspic bleue**, un lépu vivant. Corridor écologique par excellence, la Loire héberge des poissons sédentaires comme des migrateurs, dont le **Saumon atlantique**, en danger d'extinction. Malgré les chiffres de la richesse piscicole sont catastrophiques : 33 % des espèces de Loiret sont introduites, comme le Silure, la Perche soleil ou le Poisson-chat. Quant aux autres cours d'eau, les aménagements et les recalibrages, menés à partir des années 1960, ont largement altéré leur intérêt écologique.

Et les champignons dans tout ça ?
On trouve dans le Loiret une grande variété de champignons. Mais près des trois quarts d'entre eux sont menacés ! Si certaines sont bien connus des gourmets, d'autres, non comestibles, sont parfois surprenants, tels ces plasmites appelés "étoiles de terre".

Occupation du sol

Le Loiret est un département au relief peu accentué, qui fait partie du Bassin Parisien. Sa diversité géologique explique la variété des paysages (grandes cultures, vallonnements bocagers, massifs forestiers, vallées inondables...). Des prairies veuves à l'élevage subsistent sur les sols pauvres. Le Val de Loire est le domaine des cultures légumières, des vergers, de l'horticulture et des vignes. Les paysages sont donc profondément marqués par les activités humaines même si la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, continue à mériter l'appellation de « dernier fleuve sauvage d'Europe ». La Loire est bordée par des levées mais ses îles, ses berges et ses chenaux multiples lui confèrent encore un caractère très naturel.

Quelques chiffres :
Surface : 6 070 km²
Point culminant : 270 m
Cours de la Loire : 130 km
Autres cours d'eau : 990 km
Canaux : 470 km

Le gîte et le couvert
Si la forêt d'Orléans est riche, elle le doit aussi à l'intérêt écologique des zones environnantes : prairies, bocages, landes, étangs, cultures... C'est là que vont se nourrir espèces et mammifères. Les lisières forestières sont aussi le domaine du Cerf forestier, présent avec trois rares dans le département.

Forêts (27%)

La forêt d'Orléans (80 000 ha, dont 35 000 de forêt domaniale, la plus grande de France), la forêt de Montargis (4 100 ha) et le Solognot (35 000 ha) sont des vestiges de l'immense forêt qui couvrait autrefois le département. La **Saulaie à deux feuilles**, plante protégée à l'échelle régionale, se rencontre principalement dans les boisements frais. Le **Pic cendré** est en danger d'extinction. Quant au **Gastrope des bois**, sous l'épaisseur sans peine, délombulant sur les cordons forestiers à la recherche de nourriture.

Zones Humides (1,3%)

Ce sont les habitats naturels les plus menacés. Au cours des deux derniers siècles, les marais ont été drainés et les mares, comblées. La **Marsilée à quatre feuilles** est une fougère aquatique rarissime, protégée à l'échelle nationale. Parmi les espèces qui ont largement souffert de l'assèchement des marais figure le **Busard des roseaux**. Le **Triton palmé**, quant à lui, est encore relativement commun et répandu.

Espaces remarquables

Protection au titre des directives européennes

Zones Natura 2000 (ZPS et ZSC)
Elles sont des sites très bien adaptés à la conservation des espèces rares ou menacées inscrites dans les directives européennes 79/409/CEE et 92/43/CEE.
Ce sont soit des « Zones de Protection Spéciale » pour les oiseaux, soit des « Zones spéciales de conservation » pour le reste de la faune et les habitats. L'État français s'est engagé à mettre en œuvre une gestion écologique de ces sites, en tenant compte des préoccupations économiques, sociales et culturelles.

Protection au titre du Code de l'environnement

Réserves naturelles nationales (RNN)
Ce sont des zones recevant par l'État pour la préservation d'espèces ou d'habitats en voie de disparition sur le territoire considéré. C'est l'une des plus fortes mesures de protection.

Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)
Ils visent à prévenir des milieux abritant des espèces sauvages protégées. L'arrêté, signé par le Préfet de département, fixe les conditions et contraintes d'usage, qui peuvent être permanentes ou temporaires et limitées dans l'espace.

Autres outils de protection

Espaces naturels sensibles (ENS)
Ce sont des sites d'intérêt écologique auquel par le Conseil général au titre de la politique des ENS. Ils sont généralement situés dans les vallées alluviales. Le principe ils sont ouverts au public et la chasse y est interdite.

Sites du Conservatoire d'Espaces naturels (CEN)
Le CEN est une association régionale créée pour préserver les sites de grand intérêt écologique par la maîtrise foncière (achat, location) ou la maîtrise d'usage (convention de gestion, autorisation d'utilisation temporaire...) de gestion et la sensibilisation.

Inventaires

ZNIEFF de type 1 — **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique**
À l'objet de relevé, répertoriant dans le cadre d'un inventaire national visant à la connaissance permanente, les secteurs de superficie limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

ZNIEFF de type 2 — secteurs de superficie limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.

ZICO — grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Zoom sur...

La Loutre, un discret en Loire moyenne

La loutre fait partie des espèces ayant pleinement profité des mesures de préservation. Dans les années 1970, elle était considérée comme quasiment disparue de France. Strictement protégée depuis 1981, elle a alors entamé la reconquête discrète de quelques cours d'eau à partir de ses derniers bastions du Massif Central. Trente ans plus tard, des indices de présence sont observés dans le Loiret, principalement sur la Loire. En 2013, la loutre est à Orléans. La reconquête est en marche !

L'Arnica, une montagnarde descendue dans la plaine

Caractérisée par ses grands capitules jaune d'or, l'Arnica est fréquente dans les régions montagneuses et l'espèce figure en bonne place dans la pharmacopée française. Ce que l'on sait moins, c'est que, dans le Loiret, l'Arnica est représentée par la sous-espèce atlantica, qui atteint ici la limite Nord de son aire de répartition. L'Arnica se rencontre principalement sur les accotements des routes forestières de la Forêt d'Orléans. C'est une plante protégée, classée « en danger critique d'extinction » dans la liste rouge régionale.

La forêt d'Orléans, un peuplement de rapaces inégalé en France

La Forêt d'Orléans abrite un des plus riches peuplements de rapaces diurnes de l'hexagone. Pas moins de 11 espèces y nichent. Le Balbuzard pêcheur est certes le moins connu mais d'autres espèces, non moins intéressantes. S'y reproduisent également, comme le Circaète Jean-le-Blanc ou l'Aigle botté. Alors que la population de balbuzards est en augmentation depuis les années 1990, d'autres rapaces sont en déclin, comme l'Autour des palombes ou le Busard Saint-Martin.

Evolution des effectifs de Balbuzard pêcheur

Les plages de la Loire, où sable qui rappelle l'Atlantique

La Loire est un remarquable corridor écologique : des espèces communes sur le littoral atlantique utilisent ses grèves sableuses pour s'installer loin à l'intérieur des terres. C'est le cas des sternes dont plusieurs centaines de couples se reproduisent chaque année dans le département. Parmi les autres espèces, on peut citer le Grand Gravelot, ou « petit-pied-à-long de 3 cm. C'est un insecte prédateur qui se rencontre dans les côtiers végétaux des plages. Dans le Loiret, il est assez rare. Il a été découvert récemment à Beaugency, Orléans et Saint-Benoît-sur-Loire.

Les bons le Loiret

En danger d'extinction

Le Pélobate brun sort de l'oubli...

Ce petit crapaud est l'espèce la plus singulière du département. Connu au 19e siècle, il tombe dans l'oubli et fut redécouvert dans le Val de Loire en 2006, avec une population qui est la plus dense jamais observée en France (une centaine d'individus sur quelques mares). Ailleurs, le pélobate brun est connu quien Bresse, en Alsace et en Lorraine où sa présence est documentée depuis longtemps. L'espèce est classée « en danger critique d'extinction » dans la Livre Rouge régional et fait l'objet d'un Plan National d'Actions.

Loiret Nature Environnement
64, route d'Olivet - 45100 Orléans
02 38 69 96 96
lpo.fr
loiret.natureenvironnement@orange.fr
http://www.loiret-nature-environnement.org

Plus qu'une Région en commun pour l'environnement
Région Centre

Un grand merci aux photographes qui nous ont offert leurs clichés !

Photographes : J.D Aubel, M.N. Archambault, M. Chambreau, D. Charrier, M. Coulon, F. Darrieu, J.C. Dagneaux, S. Grenouille, F. Hardouin, M. Hartwig, D. Berghe, K. Wisniewski, A. Jourdan, C. Jeffroy, C. Lartigau, J. Lourmant, J. Lindau, B. Rouvez, C. Sarfati-Andrieux, A. Vasile, T. Vanvan et C. Bonar

Le baromètre de la nature est une copublication disponible au magazine 7 vers ouvrage